

# Direction des affaires maritimes



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## Réunion intersyndicale DAM du 14 février 2019

# Ordre du jour

- Chantier 3 « POLMAR Terre »
- Calendrier AM2022
- Echéances pêche pour la période 2019-2021
- Point sur la réforme de l'administration centrale (DGITM / DAM)
- Chantier 2 « signalisation maritime »



# AM2022

## Chantier 3 « POLMAR Terre »



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Contexte :

- Le rapport d'expertise sur l'organisation du dispositif POLMAR/Terre de lutte contre les pollutions marines du CGEDD et de l'IGAM de septembre 2017 formule la recommandation suivante « réorganiser le dispositif de stockage des matériels de protection et de lutte POLMAR/Terre en métropole dans l'objectif à terme d'un centre de stockage unique».
- Un chantier POLMAR prioritaire dans le cadre d'AM 2022 avec pour objectif :
  - améliorer l'efficacité du dispositif de préparation à la lutte et de réponse en cas de lutte contre une pollution marine
  - renforcer l'expertise sur un même site et éviter l'isolement de fragments d'ETP dans des implantations éloignées
- Un écosystème favorable à Brest. Le centre POLMAR/Terre le plus important. La proximité avec le CEREMA, le CEDRE et le CEPPOL

# POLMAR Terre

(chantier 3)

Le projet de pôle national d'expertise POLMAR/Terre :

- Une organisation en mode projet
- Les travaux s'appuient sur trois groupes :
  - GT1 : Missions et structuration du pôle national d'expertise
  - GT2 : Ressources humaines
  - GT3 : Programmation du projet
- Trois comités de pilotage se sont réunis depuis le démarrage des travaux
- Des études du CEREMA et du CEDRE rendues le 15 octobre 2018 pour objectiver la démarche



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Premières conclusions du groupe de travail n°1 :

- Création d'un pôle national d'expertise à Brest, rattaché à la DIRM NAMO
- Conservation d'un centre POLMAR/Terre en Corse à Ajaccio
- Approfondissement du travail de réflexion sur deux antennes de proximité :
  - l'une à Dunkerque. Il est nécessaire d'approfondir les moyens des autres acteurs (ports, SDIS)
  - l'autre au Verdon. Les questions portent sur les plans de pose et sur l'accomplissement des missions

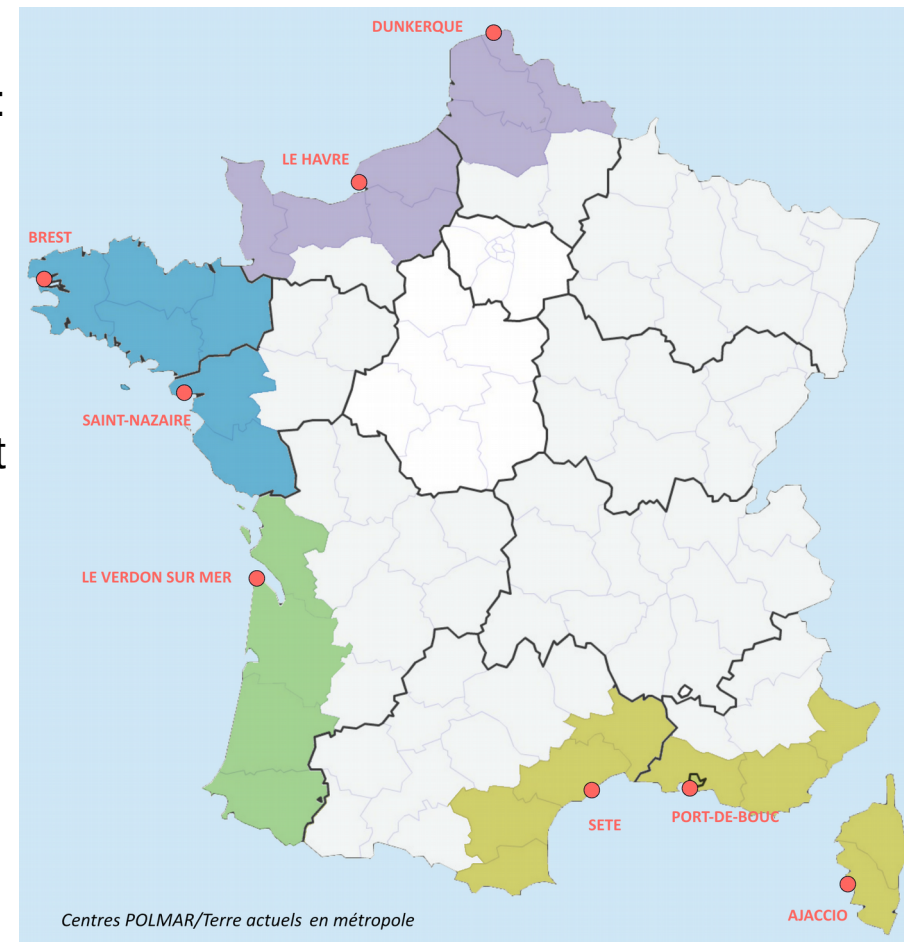


# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Avancées du groupe de travail n°2 (1/4) :

- L'activité actuelle POLMAR/Terre consiste à :
  - assurer la gestion, le suivi et l'entretien des matériels destinés à la lutte contre les pollutions marines
  - mettre à disposition le matériel en cas de lutte et pour les exercices d'entraînement
  - former les intervenants à l'utilisation des matériels
  - participer aux réunions partenariales
- 48 agents concernés + autres agents mobilisés si besoin + encadrement



# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Avancées du groupe de travail n°2 (2/4) : diagnostic social

- Environ 15 ETP en métropole :
  - DIRM MEMN : 2 sites, 10 agents, 1,46 ETP
  - DIRM NAMO : 2 sites, 8 agents, 5,85 ETP
  - DIRM SA : 1 site, 19 agents, 1,12 ETP
  - DIRM MED : 3 sites, 11 agents, 6,35 ETP
- Profil-type de l'agent POLMAR/Terre :
  - Un homme (89,5 %) de 48 ans
  - Ouvrier des Parcs et Ateliers (67 %)
  - Chargé de maintenance en condition opérationnelle (25%)
  - Ayant un conjoint (73%) et 1 à 3 enfants de moins de 20 ans (52%)
  - Vivant en moyenne à 20 km de son travail
  - Sur le même poste depuis 15,5 ans en moyenne





# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Avancées du groupe de travail n°2 (3/4) :

- **Les risques identifiés sont :**
  - des fractions d'ETP pour les missions POLMAR
  - une population peu mobile
  - un travail routinier et lassant
  - une difficulté à recruter
  - une perte de compétences au détriment des phares et balises
- **Le travail à conduire pour réussir le changement :**
  - déterminer le nombre d'agents nécessaires
  - professionnaliser les agents
  - définir les missions qui seront confiées aux agents
  - accompagner individuellement chaque agent



# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Avancées du groupe de travail n°2 (4/4) :

- 11 agents impactés fortement
- Faire le point sur :
  - ➔ les possibilités de repositionnement interne de ces agents
  - ➔ les accompagnements financiers possibles en cas de mobilité géographique
- Prévoir un accompagnement individualisé pour chacun des agents par un référent unique pour construire ensemble un plan d'action de leur mobilité
  - ➔ bilan de compétences, formations,
  - ➔ accompagnement social et prise en compte de la dimension psychologique si nécessaire
- Rendre hommage au travail réalisé par chacun sur les sites concernés
- Assurer un suivi des agents (en particulier sur la période transitoire)



# POLMAR Terre

(chantier 3)

## Points de calendrier :

- **Le groupe de travail n°3 démarre ses travaux**
- Le groupe de travail n°1 a pour mandat suivant de rendre ses conclusions fin mars 2019
- Le groupe de travail n°2 a pour mandat suivant de rendre ses conclusions fin avril 2019
- Le groupe de travail n°3 a pour mandat suivant de rendre ses conclusions pour fin avril 2019
- Le prochain comité de pilotage POLMAR/Terre est prévu le 4 avril 2019



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Echéances pêche

## 2019-2021



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Echéances pêche 2019-2021

Janvier 2019

Représentativité du secteur de la pêche : nouvelle composition de la CNNCM (décret 2019-16)

Obligation de débarquement et renforcement des contrôles

Février 2019

Agrément des organismes de formation en application de la convention STCW

Avril 2019  
BREXIT

Juin 2019

Obligation de certificat de recherche d'**amiante** à bord des navires de moins de 12 mètres

Assouplissement des **conditions de recrutement** des marins étrangers (mesures précisées dans la LOM)

Juillet 2019

Réforme du régime spécial de **retraite** des marins (vote parlement)

Septembre 2019

Réforme du **bac pro** et mise en conformité de STCW : nouveaux **cursus pêche** en LPM

Décembre 2019

Délégation aux sociétés de classification de l'**inspection des navires** de plus de 24 mètres

Interdiction de scission en plus de 2 fois du **temps de repos** journalier  
Possibilité de dérogation par voie réglementaire ou conventionnelle

Protection des **jeunes** travailleurs (définition du travail de nuit et durées de travail - LOM)

Validation des **acquis et des expériences** en outre-mer

1<sup>er</sup> semestre 2019

2<sup>nd</sup> semestre 2019



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Echéances pêche 2019-2021

## Janvier 2020

Obligation des **équipements de protection individuels** contre les risques de noyade

Mise en œuvre de la **déclaration sociale nominative**

Mise en œuvre de la **réforme des instances représentatives du personnel** et mise en place des conseils social et économique

Transfert du recouvrement des cotisations et contributions sociales à l'**URSSAF de Poitou-Charentes**

Obligation **Man Over Board** sur navire à un seul homme

## Juin 2020

Finalisation du **portail armateur** et capacité à consulter les données marins

## Septembre 2020

**Conversion des titres pêche** en application STCW-F

**VAE 750 kW** : le secteur a identifié un besoin grandissant en mécaniciens 750 kW, la VAE permet de répondre à ce besoin

## Fin 2020

Finalisation du **portail marin** : capacité à consulter les données marins

## Janvier 2021

Fin du renouvellement du **permis de navigation** et de la visite périodique

2020 – début 2021



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

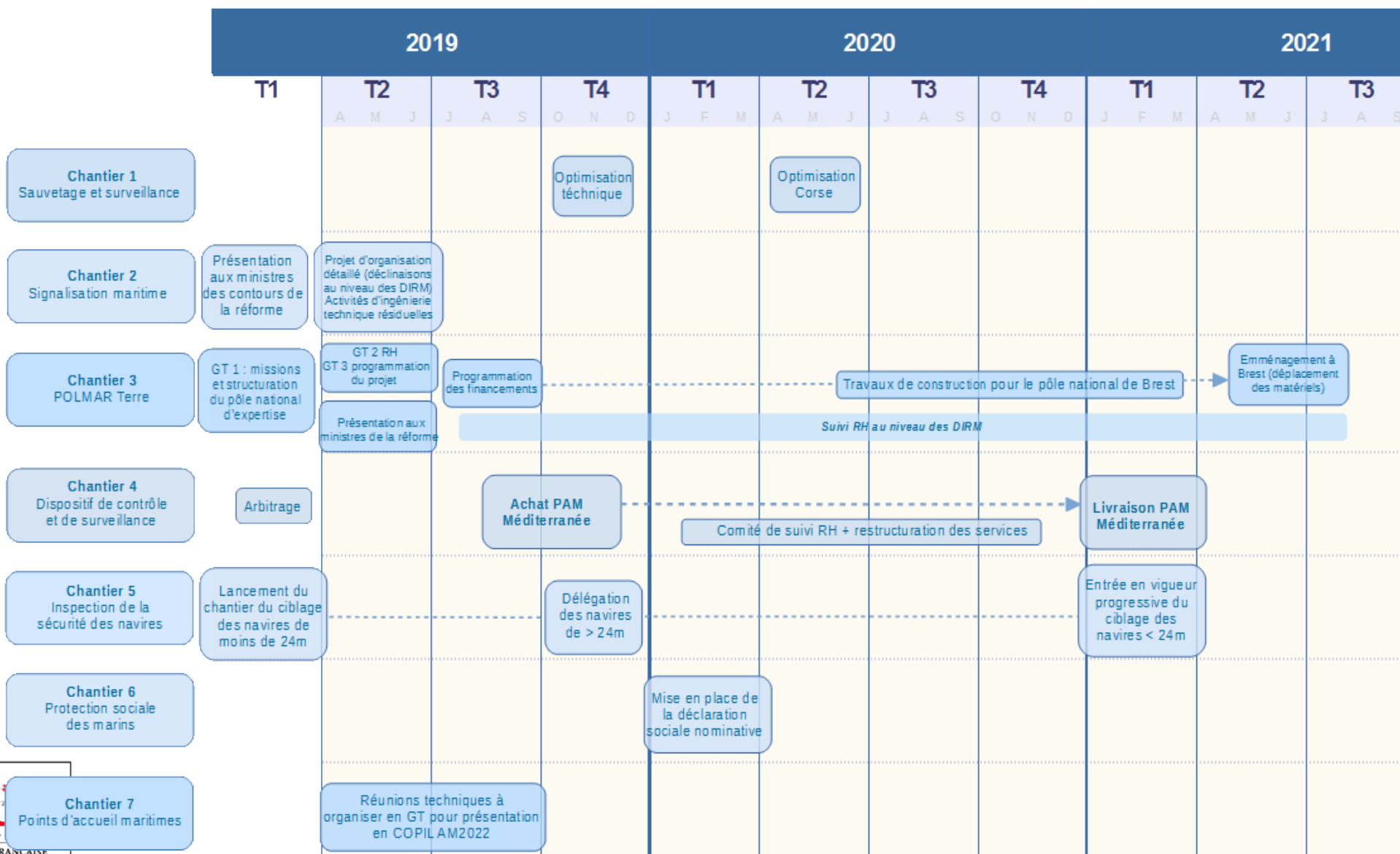
# AM2022

## Calendrier général



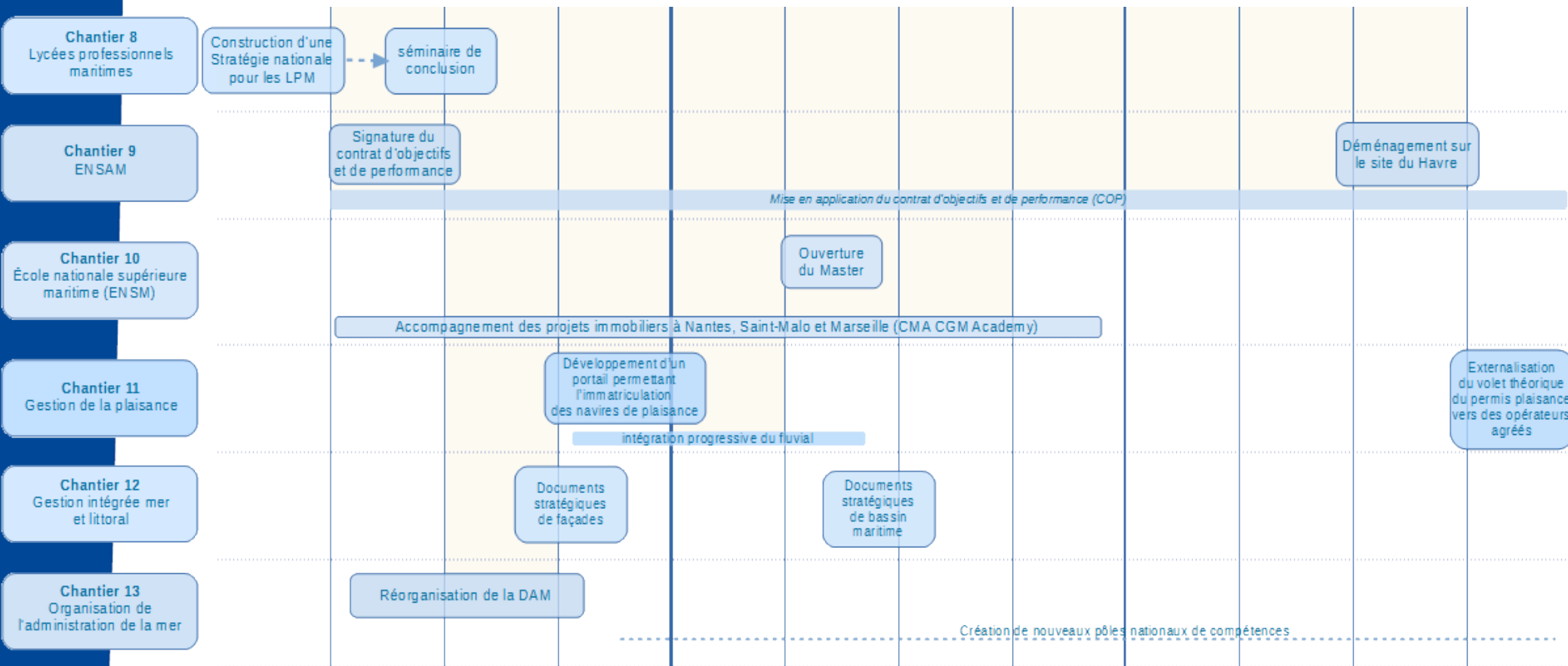
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# AM2022 - Calendrier indicatif





# AM2022 - Calendrier indicatif



# Point sur la réforme de l'administration centrale (DGITM / DAM)



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Réforme de l'administration centrale

## Pourquoi réorganiser la DAM ?

- Un contexte exigeant pour l'action publique (transitions, accélération, complexité multi-acteurs, perte d'autorité, nécessités d'économies, compétences critiques, ...)
- Une dynamique de réforme (CAP 2022/circulaire PM de 2018, DGITM, AM 2022)

## Une administration centrale

- Structurée sur les politiques publiques (conception, portage, organisation, cadrage/législation, évaluation, communication,...) au niveau national et international
- Orientée et alignée vers les communautés d'acteurs et bénéficiaires
- Concentrée sur son cœur de métier et favorisant la déconcentration, les polarisations de l'expertise et les mutualisations, sur les compétences non métiers
- Avec un fonctionnement transversal à travers des porteurs de politiques publiques



# Réforme de l'administration centrale

## Vers une identification plus claire

- Des fonctions de garde-côtes et navigation
- Des politiques d'innovation et de transition écologique des navires
- Des fonctions gens de mer, y compris le volet médical
- Du management des moyens et des compétences, de transformation, des systèmes d'information, de la qualité et de la transition numérique
- De la politique maritime intégrée et des territoires
- De l'écoute des filières économiques



# AM2022

## Chantier 2 « Signalisation maritime »



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Signalisation maritime

(chantier 2)

## 4 PRINCIPES STRUCTURANTS :

- **Renforcement de la capacité de programmation et de pilotage des DIRM : création d'une mission interrégionale « Pilotage et Programmation »**
  - Déclinaison politique nationale / définition politique régionale de signalisation (politique d'entretien, politique de conventionnement, politique domaniale)
  - Définition des objectifs, pilotage de la performance
  - Animation de réseau, communication
- **Interopérabilité des acteurs de l'activité d'exploitation maritime : création d'une mission interrégionale « Exploitation »**
  - Mise en œuvre de la politique (cohérence des pratiques)
  - Coordination intra-DIRM et avec APB
  - Programmation macro de l'activité



# Signalisation maritime

(chantier 2)

## 4 PRINCIPES STRUCTURANTS :

- **Structuration des activités de soutien :**
  - Engagement/exécution de la dépense ; GPEC ; dialogue de gestion ; précontentieux ; veille juridique ; HSCT ; logistique ...
  - mutualisation intégrale (SG) ou spécialisée (autre structure plus expérimentée que le SG)
- **Optimisation du format de l'APB et de ses interactions avec la DAM et les DIRM :**
  - Etude du format de la flotte (EC Nantes et GT APB-DIRM)
  - Précision du modèle opérationnel : conventionnement pour définition des responsabilités de programmation et de mise en œuvre, système qualité....
  - Modalités des relations APB – DIRM : coordination avec la mission « Exploitation », organisation des activités avec les unités opérationnelles

# Signalisation maritime

## 3 PRINCIPES COMPLEMENTAIRES :

- **Organisation des activités d'ingénierie technique des DIRM : création d'une unité d'ingénierie et développement au sein de la mission « Exploitation »**
  - Unité à vocation technique transversale :
    - Au profit des P&B, des CROSS, de Polmar
    - Au profit des autres DIRM (référents techniques mutualisés)
  - Instruction des dossiers de CMS et décision
  - Interface avec le Cerema
  - Gestion des besoins opérationnels (pièces, travaux externalisés, matériels)
- **Structuration de la fonction de surveillance des systèmes et réseaux des DIRM :**
  - Structure commune pour les fonctions de surveillance CROSS et P&B
  - Vocation nationale mais implantation régionale
- **Prise en charge du portage de la lutte contre les pollutions à terre**

Chantier en cours (porté par AM3) – plusieurs axes de réflexion



# Signalisation maritime

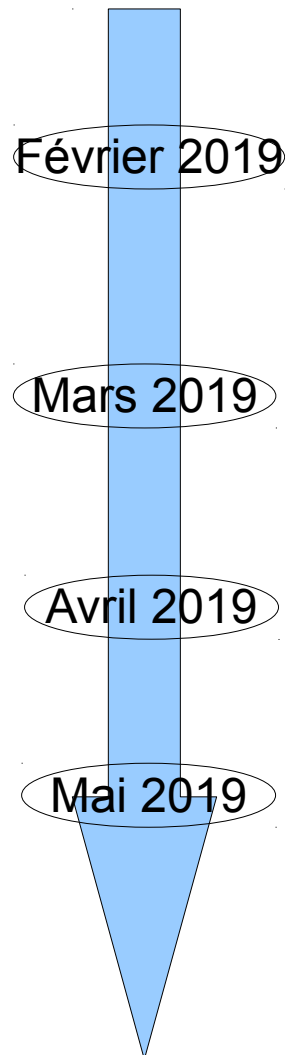
## CE QUI NE CHANGE PAS :

- **Le maintien de la compétence régalienne de la signalisation au sein des DIRM**
- **Le statut de l'APB**
- **Des unités opérationnelles réparties sur le littoral (maillage revu par les DIRM):**
  - responsables :
    - de la maintenance du balisage et de la programmation détaillée de l'activité,
    - des relations avec les partenaires locaux
    - du management de proximité
  - qui apportent leur expertise aux dossiers de CMS et à l'information nautique
  - qui assurent :
    - l'entretien en régie (maintenance préventive et curative)
    - le suivi des travaux externalisés
    - la gestion des stocks



# Signalisation maritime

(chantier 2)



Prochaines étapes :

- **Formalisation d'un support commun DAM / DIRM présentant la finalité, le contour de la réforme et la description du modèle opérationnel cible et de ses impacts**
- **Présentation aux Ministres des contours opérationnels de la réforme**
- **Présentation aux OS des éléments d'avancement**
- **Déclinaison par chaque DIRM du modèle opérationnel dans un projet d'organisation détaillé**
- **Organisation des activités d'ingénierie technique résiduelles**



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE